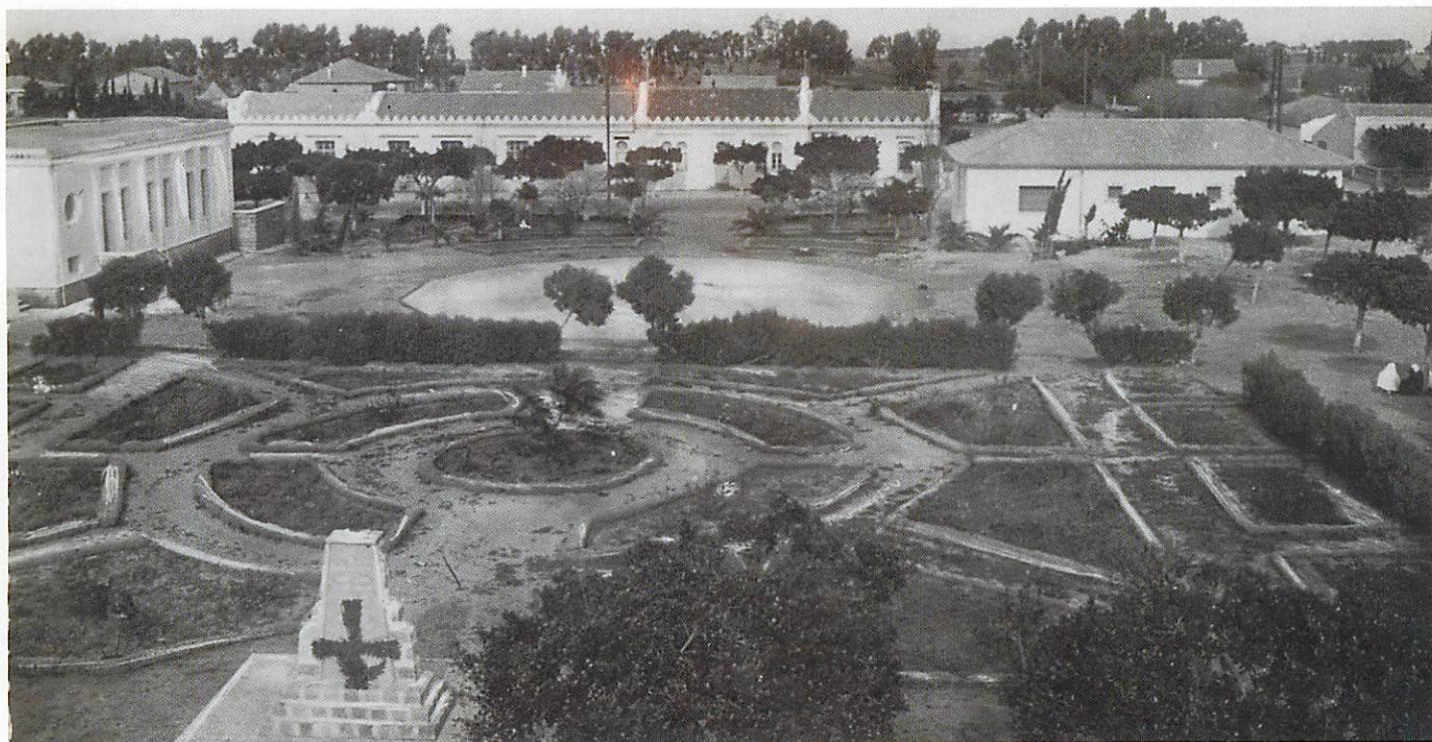


PICARD (KHADRA), c'était mon village natal...



Vue du Centre de la Ville

Picard est né grâce à la générosité d'un Parisien, Monsieur Gustave, Eusèbe, Julien PICARD, domicilié au 20 rue Chaptal - Paris IX, décédé en 1912.

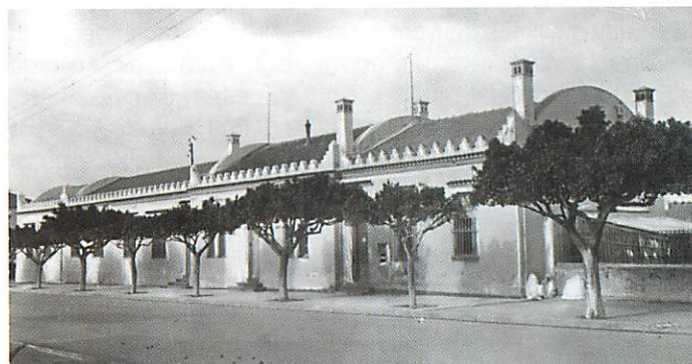
Par testament olographe en date du 23 mars 1901, M. PICARD (legs Picard) lègue sa fortune au Gouvernement Général de l'Algérie pour être affectée au développement de la colonisation Française, l'usufruit de cette succession étant réservé, par le de cujus à Madame Vve Picard sa vie durant. Un décret du 19 juin 1905 autorisa le Gouvernement Général à accepter, au nom de l'Algérie le legs universel fait par Monsieur Picard aux conditions imposées par le testateur. Mme Vve Picard étant à son tour décédée le 25 août 1911, le legs est devenu depuis cette date, la propriété pleine et entière de l'Algérie. Les trois immeubles qui constituaient ce legs au 18, 20 et 20bis rue Chaptal à Paris 9ème, ont été vendus aux enchères le 25 mars 1920, pour une somme globale de 661,000 francs et le village fut créé le 25 juillet 1921. Le village pris le nom de Hameau industriel de Picard, sur la Nationale 11 d'Oran à Alger qui passant par Mostaganem et Tenès, route du littoral, sur le territoire de Zerifa et des Achacha.

Bien sûr, il y avait des colons sur le territoire, le comte de Mesnard, dès 1880. Ils furent les pionniers de la région et, par la suite les familles Bonfils, Julien, Dupeux, ensuite il y en a bien d'autres : Hamelin, Raynald, Segalas, les frères François, Etten, Biau, Hertz, Adam, Vergnier, Stanizière, Gaubert et bien d'autres encore qui avaient 10 hectares, mais le village vivait aussi par de petites gens, ouvriers, commis de ferme, maçons, forgerons, épiciers, boulangers, bourreliers, bistrots, jardiniers, employés de cave, mais avant eux, il y a eu une usine de faïence, qui fabriquait des assiettes, cela n'a pas duré et il n'a pas été retrouvé de pièces, ni de traces de cette usine.

Entre 1924 et 1930 environ, le centre du village a pris forme, avec la construction d'une gendarmerie imposante d'un étage, où il y avait six ou huit gendarmes et leurs familles. En

retrait de la rue principale, il y avait devant la Gendarmerie, un grand terrain vague qui deviendra par la suite le jardin public avec un monument aux morts construit par mon père Joseph Mendez, et vers 1953, la place du village avec une piste de danse en polygone d'une vingtaine de mètres de diamètre également faite par mon père. Il y avait au milieu du village, face à la Gendarmerie, sur l'autre trottoir de la Nationale 11, l'école avec sa grande cour, le logement de l'instituteur, la poste avec le logement du receveur des postes et le long de la rue de chaque côté des bâtiments publics, se dressaient des maisons avec jardins et la cave coopérative au milieu, le village d'un bout à l'autre devait mesurer environ 800 mètres. Je suis né en 1934. C'est Madame Schmitt, la boulangère, qui était l'accoucheuse du village. Nous avions quatre lampadaires au pétrole pour éclairer la rue ; dans les maisons, nous avions les bougies et les lampes à pétrole. L'eau nous l'avions aux deux fontaines sur le trottoir où elle était fournie gracieusement par Monsieur Vergnier qui était représentant de la commune auprès de la commune mixte de Cassaigne. Le village est devenu de plein exercice en 1958 et le premier Maire de Picard fut Monsieur Fernand Biau.

L'eau communale au robinet de la maison nous l'avons connue vers 1948 ou 49 et l'électricité a été inaugurée en



Les Ecoles

octobre 1951, et nous commençons à voir davantage de voitures, signe de notre évolution économique.

Nous avons une très belle église qui fut construite vers 1930 grâce au don du terrain par le comte de Mesnard.

À sept kilomètres du village, nous avons le port de Mesnard, aménagé par le comte, pour lui permettre d'expédier ses vins en métropole. Le principe en était simple. Il fit tailler dans la roche une pente douce jusque dans la mer Méditerranée. Le vin était mis en barriques de 200 litres ensuite elles étaient chargées sur des charrettes qui assuraient le transport jusqu'au port, à environ 13 kilomètres. Les barriques étaient roulées jusque dans la mer où des marins sur de petites embarcations, les dirigeaient au bateau qui se trouvait en pleine mer et qui chargeait les barriques afin de les acheminer en Métropole pour la mise en bouteilles, au compte de Monsieur le comte de Mesnard. Ses vins avaient une grande renommée en France et en Allemagne. Tous les vins de la région étaient fort appréciés, avec des degrés entre 14 et 16.

Nous, enfants, rien ne nous manquait. Nous jouions beaucoup après l'école. Sur les mêmes bancs, il n'y avait pas de différences de race, de couleurs ou de religions. Nos jeux étaient les mêmes. Nous avons découvert le racisme bien

après 1954. C'est comme le mot Pieds-Noirs : nous l'avons connu en 1962, et c'est à partir de 1958 que tout est devenu cauchemar pour toutes les populations.

Toutes ces richesses faisaient de Picard, mon village natal, un véritable El Dorado.

Jean-François MENDEZ



La Gendarmerie

LES PIEDS-NOIRS, HISTOIRE D'UNE BLESSURE - LE DOCUMENTAIRE

«Les Pieds-Noirs : histoire d'une blessure» est un documentaire de 160 minutes, composé dans sa majeure partie de témoignages et d'archives familiales. C'est un film qui retrace l'histoire de l'intérieur, dans une polyphonie sensible et intime.

La première partie, «Les années romantiques», raconte l'épopée de l'installation en Algérie. Elle décrit les conditions parfois extrêmement dramatiques dans lesquelles les familles ont abordé cette terre inhospitalière pour en faire leur nouveau territoire, fuyant un régime politique ou une situation économique difficile. Elle raconte le mixage de ces populations venues de toute l'Europe, qui vont finir par constituer la culture et l'identité Pied-Noir. Elle en montre la vie quotidienne, les aspirations, les luttes, les joies et les difficultés. Au-delà du folklore pied-noir, elle permet de saisir comment une culture naît et se développe.

C'est à la fois une étude sociologique, politique, culturelle et profondément humaine de la vie en Algérie, mais aussi de la France, de l'Europe et d'une époque.

La seconde partie, «Les années dramatiques», retrace, après le fameux «Je vous ai compris !» du Général De Gaulle, le 13 mai 1958, les dernières heures des Pieds-Noirs en Algérie, les drames ultimes qui vont amener à la décision du départ et à l'arrachement vers un nouvel exil. Après les Accords d'Evian, certaines familles sont la cible d'assassinats, d'autres de «disparitions». Plus de 3.000 Européens sont enlevés ou tués. Leurs familles ne sauront jamais ce qu'ils sont devenus. Et puis survient le 26 mars 1962, date à laquelle l'Armée française tire sur les civils européens qui manifestent rue d'Isly à Alger. Quant aux Harkis, les autorités françaises les abandonnent à leur sort...

La troisième partie, «Les années mélancoliques», débute sur la chasse à l'homme du 5 juillet 1962, où, dans l'euphorie des

fêtes de l'Indépendance, quelques uns règlent leur compte avec les Européens d'Oran. Des événements qui finissent de convaincre la majorité des familles pieds-noirs de fuir l'Algérie à bord de bateaux trop rares et bondés. En France, rien n'est prévu et les Français d'Algérie se heurtent à l'hostilité de la population française et à la suspicion de l'Etat. Pour beaucoup, les conditions d'hébergement des premiers mois vont être terribles. L'éparpillement des familles en Métropole, la mauvaise image des Pieds-Noirs et le racisme dont ils sont victimes provoquent ensuite dépressions et silence. Convaincus de ne pas revenir, les Pieds-Noirs chercheront alors à s'intégrer à tout prix et laisseront, pendant des années, les rumeurs, les idées fausses et les moqueries se multiplier.

Diffusion sur FR3 région Aquitaine et PACA : samedi 13 - 20 et 27 janvier à 16h20

FR3 Corse, Limousin, Poitou-Charentes - Basse et Haute-Normandie, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées : les samedi 24 - 31 mars et 7 avril à 16h20

Diffusion Nationale : samedi 24 et 31 mars et samedi 7 avril à 00h25

Gilles PEREZ

Pour les personnes intéressées par ce documentaire en double DVD (160 min.), les commandes sont à adresser à : Treize au Sud - La Bastide - 3, rue Elie Pelas - 13016 MARSEILLE. Les chèques sont à libeller à l'ordre de «Treize au Sud».

Prix du double DVD : 20 euros + 5,50 euros de port par commande (seul l'envoi par colissimo est assuré).

Pour tout renseignement, téléphoner au 04.91.09.14.23, ou par internet : dvd@13ausud.com